

CIA 2026 : OÙ EST LA RECONNAISSANCE DES AGENTS ?

À la suite de l'attribution du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) 2026, la CGT Nice Métropole Côte d'Azur constate qu'un trop grand nombre d'agents n'ont bénéficié d'aucun versement, malgré leur implication quotidienne, leur professionnalisme et leur engagement dans l'exercice de leurs missions.

Cette situation suscite aujourd'hui une forte déception, de l'incompréhension et un véritable sentiment d'injustice chez de nombreux agents.

Des femmes et des hommes qui, tout au long de l'année, font fonctionner nos services publics, assurent la continuité des missions, font face au manque d'effectifs, à l'augmentation des charges de travail et aux difficultés rencontrées dans les services, se retrouvent aujourd'hui avec 0 € de CIA.

DES CRITÈRES QUI NE REFLÈTENT PAS LA RÉALITÉ DU TERRAIN

Depuis le départ, la CGT NMCA s'est opposée au principe même du CIA, qui crée de fait des inégalités entre les agents et laissant chaque année un trop grand nombre d'entre eux sur le carreau, malgré leur implication quotidienne dans leurs missions. Nous avons également dénoncé des critères d'attribution qui ne sont ni suffisamment objectifs ni représentatifs de la réalité du travail accompli. À cela s'ajoute une absence de transparence qui ne permet ni aux agents ni aux organisations syndicales de s'assurer de l'équité des décisions prises et de la juste répartition du CIA.

Pour notre organisation syndicale, ces critères ne reflètent pas suffisamment la réalité du travail accompli par les agents, leur investissement quotidien, les contraintes auxquelles ils sont confrontés, leur charge de travail ou encore leur contribution au bon fonctionnement du service public.

Comment expliquer à un agent qui s'est investi toute l'année, qui a parfois compensé le manque d'effectifs et accepté une charge de travail supplémentaire, que son engagement ne vaut rien ?

Le CIA ne doit pas devenir un outil créant davantage d'inégalités entre les agents, les services et les directions.

NOUS EXIGEONS LA TRANSPARENCE !

La CGT NMCA exige désormais une transparence totale sur l'utilisation et la répartition de l'enveloppe du CIA 2026. Nous demandons à l'administration de nous communiquer :

- Le montant global de l'enveloppe consacrée au CIA 2026 ;
- La répartition de cette enveloppe entre chaque direction ;
- Le nombre d'agents ayant bénéficié du CIA et le nombre d'agents n'ayant rien perçu ;
- les critères réellement appliqués pour déterminer les bénéficiaires et les montants versés.

Il n'est plus acceptable que l'utilisation d'une enveloppe destinée à la reconnaissance des agents demeure opaque. Nous voulons savoir comment cet argent a été réparti et nous assurer qu'il n'existe pas de disparités injustifiées entre les directions, les services ou les agents.

POUR LA CGT NMCA, IMMÉDIATEMENT , C'EST +150 € POUR TOUS PAR MOIS EN ATTENDANT LE DÉGEL DU POINT D'INDICE À 6.50€

Au-delà du CIA, notre position reste claire.

La reconnaissance du travail des agents ne peut pas reposer uniquement sur une prime annuelle, variable, non pérenne.

C'est pourquoi la CGT NMCA porte depuis plusieurs années une revendication forte : une augmentation pérenne, juste et équitable de 150 € du régime indemnitaire pour l'ensemble des agents.

Cette augmentation doit bénéficier à toutes et tous, sans distinction de direction, de service ou de métier. Plutôt qu'une reconnaissance ponctuelle qui laisse chaque année de nombreux agents sur le bord du chemin, nous revendiquons une véritable augmentation du pouvoir d'achat, durable et garantie dans le temps.

Les agents méritent mieux qu'une mise en concurrence à travers une prime. Leur travail quotidien doit être reconnu à sa juste valeur.

**CIA 2026 : STOP À L'OPACITÉ ET AUX INÉGALITÉS !
+150 € PAR MOIS DE RÉGIME INDEMNITAIRE POUR TOUS LES AGENTS !**



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR
33, AVENUE JEAN MÉDECIN 06000 NICE - TEL : 04.97.13.24.11
MAIL : SYNDICAT.CGT@VILLE-NICE.FR SITE INTERNET : CGTNMCA.FR
PAGE FACEBOOK : @CGTNMCA

